



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté-
re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27

membres

Présent(s) : 23

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le :

11/6/26

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le cinq juin deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Didier FOURNEL, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Thierry MIELLE, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETTO, Daniel BEAUMEL, Monique CHAMPALLE ANESSI, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Slaide NICODEMO, Alexis DEBORD, Corinne GELIN, Lydie AUGAY, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Véronique PUTHINIER-DUMONTET (pouvoir à Didier FOURNEL), Romain DUBREUIL (pouvoir à Sylvette GRANGE), Eric LACROIX (pouvoir à Lydie AUGAY), Patrick PLANTIER (pouvoir à Corinne GELIN)

Le ou les membres absent(s) :

Renonciations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, 20 rue des Fontaines, renonciation au DPU le 21/04/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, 10 rue du 8 mai 1945, renonciation au DPU le 28/04/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, 8 rue Saint Roch, renonciation au DPU le 30/04/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, 33 rue Saint Antoine, renonciation au DPU le 05/05/2026

Concessions cimetière :

Cimetière n°3 : 23/04/2026 : nouvelle concession, 6 m², 15 ans

Cimetière n°4 : 23/04/2026 : renouvellement concession, 3m², 30 ans

Engagement de dépenses :

Feu d'artifice du 13/07/2026, entreprise SARRY

Montant : 2500€ HT

Nettoyage de vitres bâtiments communaux, SKYLOR HORIZON

Montant : 8 230.00€ HT 9 876.00€ TTC

Achat logiciel médiathèque, AFI

Montant : 5 470.00€ HT 6 054.00€ TTC

Regarnissage liège du terrain de football, TERIDEAL

Montant : 22 300.00€ 26 760.00€ TTC

Achat autolaveuse, SANOGIA

Montant : 2 785.00€ HT 3 342.00€ TTC

Remplacement minuterie église Saint Claude Huissel, PACCARD

Montant : 2 501.00 € HT 3001.20 € TTC

Réparation toiture Halle Grosselin, CHERPIN

Montant : 3 355.00 € HT 4 026.00 € TTC

Elagage des arbres (platanes), FOUILLET POIZAT

Montant : 8 110.00€ HT 9 732.00€ TTC

Entretien terrain rugby, ID VERDE

Montant : 9 165.82€ HT 10 998.98€ TTC

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu de délégations du Conseil municipal au Maire.

Pour copie conforme, Amplepuis, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance

Florent PORTIER



**Le Maire,
Didier FOURNEL**